L'accord du participe passé

Andrée Otte

Le participe passé sans <u>auxiliaire</u> s'accorde en genre et en nombre avec le <u>nom</u> ou le <u>pronom</u> auquel il se rapporte :

Des fleurs séchées.

Un article vendu

Des maisons ouvertes.

Le participe passé conjugué avec l'<u>auxiliaire</u> "être" s'accorde en genre et en nombre avec le <u>sujet</u> du verbe :

Mes amis sont partis.

Mes amies sont parties.

Le participe passé conjugué avec l'<u>auxiliaire</u> "avoir" s'accorde en genre et en nombre avec le <u>complément d'objet direct</u> (COD), si celui-ci est placé avant :

Ces fleurs, je les ai coupées.

Cette lettre, il l'a écrite.

Si le <u>complément d'objet direct</u> est placé après ou s'il n'existe pas, le participe passé conjugué avec "avoir" reste invariable :

J'ai coupé ces fleurs

Il a écrit cette lettre.

Nous avons été au spectacle.